



RARES, un réseau pour favoriser la création et le maintien d'activité agrirurale en Bourgogne-Franche-Comté

Des constats partagés, catalyseurs d'un travail multiacteur.trice.s :

- Des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part de porteur.euse.s de projet (PP) souhaitant combiner plusieurs activités, dont au moins une activité agricole pouvant être à visée productive et/ou être le support d'autres activités ;
- De nouveaux profils de porteur.euse.s de projet qui sont souvent plus féminisés, non issus du milieu agricole (NIMA), ont des projets d'installation hors cadre familial (HCF) et qui sont peu au fait du fonctionnement et des acteur.rice.s du monde agricole ;
- Une absence ou quasi-absence de références socio-économiques sur ces projets combinant plusieurs activités et plus largement situés en dehors des radars des institutions, notamment car une majorité de ces installations se font sans les aides ;
- Des projets complexes qui nécessitent la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et compétences ;
- De nombreux acteur.rice.s de l'accompagnement sur le territoire qui se connaissent peu et ont peu l'habitude de travailler ensemble ;
- Ainsi, ces porteur.euse.s de projet, de par leur spécificité, rencontrent de nombreux freins et difficultés dans leur création d'activité, dont l'accès aux aides, à la formation et au foncier ;
- Enfin, d'ici dix ans, près de la moitié des agriculteur.rice.s prendront leur retraite et sans reprise des fermes, cela laissera place à une démographie agricole largement déficitaire.

Face à ces constats partagés par de nombreux.ses acteur.rice.s de notre territoire, un travail collectif de définition, d'identification des besoins et de co-construction d'actions en réponses à ces derniers a été mené. Ces propositions ont été expérimentées et ajustées depuis déjà trois années en Bourgogne-Franche-Comté (BFC), dans le cadre de la Démarche RARES. Des dispositifs d'accompagnement adaptés à ces profils ont été mis en place sur différents territoires de BFC et sont aujourd'hui effectifs et/ou en phase d'expérimentation. Ils tendent à être pérennisés.

L'agriruralité c'est quoi ?

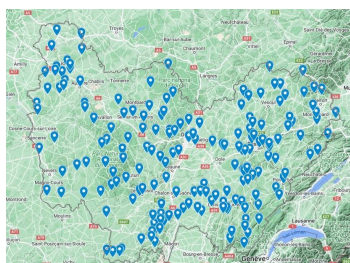
« Les structures agrirurales ou structures multiactivités combinent une production agricole avec d'autres activités qui peuvent en être le prolongement (transformation, vente directe...) ou relever d'une autre nature (artisanale, commerciale, de service...). L'activité agricole peut avoir une visée productive et/ou être un support pour d'autres activités. Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et compétences. Les différentes activités peuvent avoir des statuts sociaux, juridiques et fiscaux différents ; ou bien être rassemblées sous une même entité. Cette combinaison permet de créer et de consolider des emplois et très souvent de valoriser les ressources locales. Ces structures cherchent à s'impliquer sur leur territoire et à y créer du lien social, et cherchent plus largement à constituer une piste de réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels. »

(définition des structures agrirurales pour le réseau RARES - inspirée de la définition du réseau CAPrural)

Les premiers travaux de l'observatoire mettent en évidence qu'il existe 2 trajectoires possibles pour la création des structures agrirurales :

- celles qui font l'objet d'un projet global au moment de l'installation
- celles qui naissent suite à la diversification vers des activités de natures différentes.

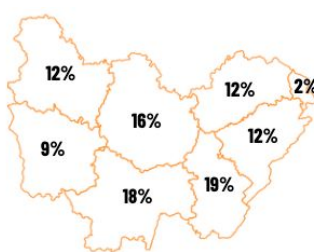
Les agriruraux en Bourgogne-Franche-Comté



230 structures agrirurales identifiées par l'Observatoire

De nombreuses structures encore non identifiées

Les agriruraux en Saône-et-Loire



41 structures agrirurales recensées en Saône-et-Loire, ce sont 18% des structures agrirurales recensées en BFC.

1 territoire d'expérimentation depuis janvier 2022 dans la **Bresse Bourguignonne**



RARES, un réseau pour favoriser la création et le maintien d'activité agrirurale en Bourgogne-Franche-Comté

Les agriruraux, un levier supplémentaire pour le renouvellement des générations agricoles :

- La crise du renouvellement générationnel représente aujourd'hui l'un des principaux défis pour l'avenir de l'agriculture française et européenne (Schuh 2019 ; Coly 2020). En France, près de la moitié des exploitations est dirigée par un exploitant âgé d'au moins 55 ans qui sera donc confronté à la problématique de la transmission sous un horizon de 10 ans (RA 2020). L'enjeu est d'autant plus grand qu'à l'heure actuelle, seulement 2/3 des cessations d'activité sont compensées par des nouvelles installations (Forget et al. 2019), rapport qui peut descendre jusqu'à 1/3 au sein des filières d'élevage de bovins allaitants (Agreste BFC 2020).
- Or, il y a désormais consensus sur le fait que le renouvellement ne peut plus être assuré par la seule transmission intra-familiale (Lefebvre et Quelen 2004 ; JA-MRJC 2013 ; CNE 2019 ; Chouteau et al. 2020).
- Dans les années à venir, une part croissante des départs à la retraite devra ainsi être compensée par l'installation de candidats HCF, dont de nombreuses personnes non issues du milieu agricole (NIMA). Ces dernières sont d'ailleurs largement majoritaires parmi les candidats reçus dans les Points accueil installation (PAI) en Bourgogne-Franche-Comté (Chambres d'agriculture BFC 2020).
- Les candidats NIMA tendent en effet à porter des projets qui s'écartent des modèles qui se sont affirmés au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Beaucoup d'entre eux envisagent de créer des exploitations de taille réduite, souvent en agriculture biologique, ainsi que des activités de diversification (transformation, accueil à la ferme, artisanat, formation, prestation de services, etc.) et de commercialisation en circuit-court (Leroux 2011 ; Paranthoën 2014 ; Chouteau et al. 2020 ; Chambres d'agriculture BFC 2020 ; Chambres d'agriculture NA 2022 ; Saumon et Tommasi 2022). Ils rassemblent ainsi une partie de ceux que le réseau RARES nomment agriruraux.

Le réseau RARES, en favorisant la création d'activités agrirurales constitue ainsi un **clé de réponse au renouvellement des générations agricoles** en permettant l'accompagnement de porteurs et porteuses de projet situé-e-s dans l'angle mort des dispositifs actuels, peu connu-e-s et non reconnu-e-s, et requérant un niveau d'accompagnement important.

En quelques chiffres

données ci-dessous issues du recensement agricole 2020, des chiffres du PAI, et de l'Observatoire prospectif de l'agriculture en BFC

- > 60 % des candidat-e-s à l'installation au niveau national (passage au PAI) sont NIMA - étant donné l'évolution des profils des PP, une partie d'entre eux-elles pourraient être des agriruraux ;
- > 42 % des bénéficiaires des aides à l'installation sont HCF en 2020 en BFC, contre seulement 28 % des installations aidées en 2015 ;
- > 60 % des porteur-euse-s de projets passant par le PAI BFC en 2019 souhaitent démarrer une activité atypique ou hors grandes filières.

Et pour la Saône-et-Loire :

(source : journal agri 71 / CA71)

- > 300 accueils par an réalisés par le Point accueil installation (PAI) de Saône-et-Loire (année 2020).
- > 61,5 % des candidats rencontrés au PAI souhaitaient s'installer en dehors du cadre familial en 2019.
- > plus d'un tiers des installations aidées se réalisent sans lien de famille avec le cédant ou les futurs associés.
- > 250 chef.fes d'exploitations partent à la retraite chaque année (2020).
- > une centaine d'installations aidées en 2019, pas de chiffres disponibles pour le nombre d'installation sans aides.

L'agriruralité à l'origine d'une diversification des activités sur les territoires

Extrait du colloque Regards Croisés autour de l'agriruralité du 17 octobre 2023

> Par définition les structures agrirurales rassemblent plusieurs activités de natures différentes. Les travaux de l'Observatoire de l'agriruralité se sont intéressés à la combinaison d'activité : en moyenne 2 activités agricoles sont recensées par structures et 2,5 activités non agricoles. Certains vont jusqu'à 7 activités agricoles !

Ainsi ces structures proposent des alternatives intéressantes en terme de diversification des activités sur un territoire, et contribuent à répondre aux enjeux de perte de la biodiversité ou encore de relocalisation de l'alimentation.

5 années d'action pour favoriser la création et le maintien d'activités agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté

Accompagner la création d'activité en agrirurale

Au cours de ces 5 dernières années, des outils d'accompagnement ayant pour objectif de faciliter la création et le maintien d'activités agrirurales ont été co-crés. Ces outils ont pu être testés, expérimentés et ajustés.

Les comptoirs des initiatives citoyennes

Ce sont des temps de rencontres proposant des animations portées par des acteur·rice·s locaux·les, des citoyen·nes, permettant d'imaginer, lancer et d'épauler de nouveaux projets agriruraux sur un territoire.

9 Comptoirs des initiatives

dont 2 en S&L

< 150 participant·e·s,

< 50 en S&L

~50 de porteur·euse·s de projets agriruraux,

~10 en S&L

Les échanges entre pairs

Il s'agit de temps d'échanges entre porteur·euse·s de projet et agriruraux installés, destinés au partage d'expérience notamment sur les parcours à la création d'activité.

9 Échanges entre pairs

dont 4 en S&L

< 50 porteur·euse·s de projets accompagnés·e·s,

~25 en S&L

Un dispositif de compagnonnage agrirural

C'est un outil d'accompagnement qui s'adresse aux agriruraux en démarrage d'activité afin de sécuriser leurs premières années d'installation. Il s'agit de mettre en place un accompagnement ponctuel mais régulier par des paires sur une durée de 2 à 3 ans. Cet outil est à l'état de prototype et n'a pu être testé.

Les RDV croisés

Ce sont des temps d'accompagnements individuels multiacteur·rice·s. Des accompagnateur·rice·s unissent leurs compétences au service d'un même projet.

38 RDV croisés réalisés,

dont 8 en S&L

47 porteur·euse·s de projets accompagnés·e·s,

15 en S&L

Accueil et orientation des porteur·euses de projet agriruraux·ales - "Premier contact"

Les sollicitations des porteur·euse·s de projet sont de plus en plus nombreuses. Elles arrivent via les partenaires RARES ou directement auprès de la coordination du réseau, et bientôt via la plateforme numérique. Pour répondre à cette demande croissante, une procédure d'accueil à plusieurs structures est en cours d'expérimentation.

~100 demandes par an

1 accompagnateur·rice référent·e par PP

Depuis janvier 2022, 4 territoires pilotes pour l'agriruralité



L'enjeu de ce travail à échelle locale est de :

- > Impulser et consolider des dynamiques locales d'interconnaissance et de coopération des acteurs de l'accompagnement autour de l'agriruralité
- > Contribuer à la création de conditions favorables à la création d'activité agrirurale dans les territoires
- > Sensibiliser et faire reconnaître l'agriruralité comme un levier de développement rural.

Une plateforme régionale de l'agriruralité

Une plateforme numérique collaborative à destination des porteur·euse·s de projet, des agriruraux·ales et de leurs accompagnateur·rice·s est en cours de conception.

Elle a pour objectif :

- > de faciliter l'accompagnement et l'accès à l'information pour les agriruraux
- > inscrire l'agriruralité dans le paysage agricole et rural en tant que composante à part entière.

Un module de formation à l'émergence de projets agriruraux

Cet accompagnement collectif adapté aux besoins spécifiques des porteurs et porteuses de projets agriruraux en émergence a été pensé comme un module complémentaire aux formations à l'émergence de projet existantes sur la Région.

1 module expérimenté dans le Jura à l'automne 2023

10 porteur·ses de projet

Evaluation, retours d'expérience des 5 années d'action d'accompagnement RARES

Formation émergence : retour qualitatif

Participants : 10 personnes (3 femmes, 7 hommes) sur 21 candidats.

> Profils : âge moyen 40 ans, projets en émergence très divers : PPAM, accueil touristique, médiation animale, houblon, petits fruits/ transfo, forêt jardin, jardin pédagogique...

Contenu de la formation : introduction à l'agriruralité, l'articulation entre projet et territoire, panorama des accompagnements possibles, les statuts, échange avec une agrirurale, le champ des possibles/ les références, les outils RARES (plateforme/ observatoire).

Retour : les participants étaient satisfaits de cette formation. Ils se sont reconnus dans l'agriruralité. Ils ont particulièrement apprécié de pouvoir rencontrer une agrirurale en activité et d'autres porteurs de projet rencontrant des problématiques similaires.



Evaluation des outils et de la démarche dans sa globalité

Le réseau RARES a co-construit une méthode pour d'évaluation de l'impact et de la pertinence des outils RARES. A partir d'une grille d'indicateurs, d'enquêtes quantitative et qualitative celle-ci permet :

- d'évaluer les outils d'accompagnement et si nécessaire de les ajuster
- d'évaluer l'impact global des actions du réseau sur le territoire et les territoires pilotes plus particulièrement.

Rendez-vous croisés : Evaluation

Quels objectifs pour les porteur.ses de projet :

- Apporter de la matière/ des éléments complémentaires/ des réponses/ l'aider à y voir plus clair dans son projet
- Recevoir un cadre propice, avec un déroulé clair et structuré
- Respect des valeurs de la Charte de l'accompagnement (posture d'écoute active, non-jugement, confidentialité, favoriser l'autonomie et le sens critique des PP)

→ **L'outil répond dans l'ensemble aux objectifs pour lesquels ils ont été conçus pour les organisateurs et les porteur.se.s de projet, des ajustements à la marge prévus.**

Comptoirs des initiatives citoyennes : Evaluation

Un outil efficace qui répond aux objectifs pour lesquels il a été imaginé. Les participants comme les organisateurs ont exprimé leur satisfaction vis à vis de la pertinence de celui-ci, dans le choix des méthodes d'animation etc...

Quelques ajustements sont prévus suite à cette évaluation, notamment la création d'une version simplifiée de l'outil pour une prise en main de façon autonome par les acteur.ices du territoire.

"le fait d'organiser le CDI sur un petit bourg en campagne, (...), ça a bénéficié au niveau très local, une rencontre avec des gens très locaux, il faudrait presque le refaire sur plusieurs communes ... ça permet d'avoir des approches de terrain qui sont fines..." Claire Pernet, Agent de développement PAT

"Le co-développement je trouve que c'est super"
Organisateur.rice

"un outil pas restreint à l'agricole: il y avait aussi des projets d'artisanat, de restauration, culturels et ça a permis de faire de la mise en lien"
Participant.e



Retour du territoire de la Bresse :

"Les animations RARES ont permis de gagner en reconnaissance des projets agriruraux sur le territoire, ont permis d'aider à la création et au maintien d'activités agrirurale sur le territoire, et l'appropriation par le territoire des outils RARES.

L'agriruralité est identifiée comme une opportunité à explorer pour le territoire.

Elodie Patrice (Semeurs du Possible) et Antoine Filipek (Active 71) - chef de file

La démarche RARES c'est aussi :

Un réseau d'acteur-ric-e-s autour de l'agriruralité formé.es à l'accompagnement et à la coopération

Le travail réalisé depuis 2018 autour du regroupement, de la coopération et de la mise en œuvre d'un plan d'action a abouti à une **meilleure interconnaissance** entre les structures partenaires à la fois des actions et des compétences de chacun.

Grâce à une véritable volonté d'œuvrer ensemble et à un gros travail réalisé sur la **coopération des acteur-ric-e-s**, entre autres *via* des temps de séminaire réunissant les partenaires RARES, de construction du collectif et d'analyse de la pratique professionnelle, la Démarche RARES est parvenu à **décloisonner les structures et les dispositifs**, avec comme résultat pour les porteurs et les porteuses de projet agriruraux.ales la **mise en place d'un réseau de professionnel.le.s multiacteur-ric-e-s efficace, au service de leur accompagnement.**

- 10 séminaires de 2 jours
- 5 jours de formation au processus coopératif
- 7 jours d'analyse de la pratique professionnelle facilitée par une sociologue
- 1 Charte de l'accompagnement
- 1 Coordination partagée entre 3 salariées et 2 structures
- 44 salarié.e.s engagé.e.s dans le réseau, soit l'équivalent de 7 ETP dédiés au projet pendant 2 ans lors de RARES 3.

La création de connaissances sur l'agriruralité et le travail à la reconnaissance des agriruraux via notamment la création de l'Observatoire de l'agriruralité

Le manque de références concernant les projets agriruraux multiactifs a conduit les partenaires de la Démarche RARES à réfléchir à la manière de pouvoir compiler des références sur ces profils. L'**Observatoire de l'agriruralité** de Bourgogne-Franche-comté a démarré depuis septembre 2022 son rôle de production de connaissance.

L'Observatoire, c'est:

Une équipe en action :

- 1 Enseignante chercheuse
- 1 Ingénieure de recherche
- 1 Économiste du développement / coordinatrice
- 1 Chargée d'étude stagiaire

Des productions :

- 1 grille d'indicateurs à la base de collecte de données pour l'Observatoire régional de l'agriruralité
- 1 état des lieux de l'agriruralité en Bourgogne-Franche-Comté
- 1 méthode d'évaluation de la durabilité des structures agrirurales
- 1 étude de la durabilité à partir d'une enquête auprès de 8 structures
- 1 colloque de l'agriruralité ayant réuni une centaine de participant.es
- 22 structures agrirurales enquêtées
- environ 230 structures agrirurales identifiées en Bourgogne-Franche-Comté (recensement en cours)



Le réseau RARES c'est :

- **33 structures** qui ont pour objectif de favoriser la création et le maintien d'activités agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté,
- **un réseau decloisonné** rassemblant des acteurs et actrices de l'accompagnement agricole et de l'ESS, des agriruraux et agrirurales, des chambres consulaires agricoles, des chercheurs.es, et des établissements de l'enseignement agricole,
- **une coopération inédite et multiacteur.rices** qui a permis de réfléchir ensemble à l'agriruralité, sa définition, les constats et les manques, et de co-construire des dispositifs et outils d'accompagnement adaptés et complémentaires.

La Région BFC, pionnière dans la reconnaissance et l'accompagnement de l'agriruralité

Le réseau RARES, fort de son expérience, apporte aujourd'hui une réponse globale aux porteur-euse-s de projet agriruraux, de plus en plus nombreux.euses et reconnus.es au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous considérons que faciliter la création d'activités agrirurales permet d'apporter une réponse complémentaire au défi du renouvellement des générations agricoles. L'accompagnement de l'agriruralité constitue aussi une clé de réponse dans l'appui à la mutation actuelle d'un monde agricole vers plus de multifonctionnalités.

Au-delà de l'installation de ces entreprises agrirurales, la multiactivité qui caractérise ces systèmes est aussi une garantie de l'attractivité des territoires, participant au maintien d'un tissu rural vivant et aménagé (au sens paysager du terme) et apportant et/ou conservant dynamisme et savoir-faire dans la Région.



Pour l'avenir, l'enjeu est double :

- **Celui de la continuité**, c'est-à-dire de faire perdurer l'existant, qui a fait ses preuves et semble être une réponse adaptée aux besoins de ces porteurs-euses de projets, et plus largement aux enjeux de développement rural de notre région.
- **Celui du développement et de l'innovation**, c'est-à-dire faciliter l'agilité et la capacité à innover du réseau RARES face au défi en cours et à venir, ainsi qu'accompagner un développement au-delà de la région Bourgogne-Franche-Comté.

RARES 1, 2, 3 !

La Démarche RARES a été encouragée et financée par l'Union européenne (UE) et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du dispositif Partenariat européen pour l'Innovation (PEI). En 2018, deux structures de l'accompagnement - Accueil Paysan Bourgogne et Semeurs du Possible - se regroupent pour lancer la dynamique RARES. Elles bénéficient alors d'un premier financement PEI pour une phase dite "émergence" qui permet d'identifier les besoins des agriruraux et de vérifier que leurs constats sont partagés par d'autres structures de l'accompagnement et du monde de la recherche du territoire. Cette phase, essentielle dans la structuration du réseau RARES, a abouti à la co-construction d'un ambitieux plan d'actions. Celui-ci est mis en œuvre depuis 2020 dans le cadre d'un partenariat à 22 puis élargi à 33 partenaires en 2022. Cette phase a été financée par deux PEI dits de "fonctionnement". Après cinq années d'existence et de déploiement avec des résultats fructueux, la Démarche RARES multiacteur-riche arrive au bout de sa troisième phase de programmation et cherche désormais à pérenniser son action, les outils et dispositifs qu'elle a créés.

